

Type d'action :

Action de formation

**Organisme certificateur : Certification & Compétences (IPERIA) – Arrêté du 11/03/2005 –
Fin d'enregistrement 19 juillet 2026**

Objectifs :

Cette certification constitue le socle de compétences de ce métier. Elle tient compte des spécificités liées au statut et au modèle d'emploi, notamment à l'exercice d'une activité au sein d'un domicile privé, ou encore à la gestion d'une activité auprès de plusieurs employeurs.

Acquérir les compétences techniques et comportementales permettant d'accéder durablement à un emploi d'AM/GE au domicile de particuliers employeurs.

Ils accompagnent chaque famille et enfants à travers un projet d'accueil et un accompagnement personnalisé. Ils réalisent les soins des nourrissons, accompagnent les enfants dans les apprentissages des actes de la vie quotidienne, réalisent et accompagnent les enfants lors des repas. Enfin, ils les accompagnent dans les activités d'éveil et de sociabilisation.

Les assistants maternels et gardes d'enfants prennent soin également de tout l'environnement des enfants en entretenant les lieux d'accueil des enfants et leur linge.

L'assistant maternel et le garde d'enfants s'inscrivent véritablement comme des maillons fondamentaux des interactions au sein des sphères de vie de l'enfant, ils sont en communication constante avec les parents et l'entourage proche de l'enfant qu'il soit familial, scolaire ou social.

Obtenir l'attestation SST.

Durée et modalité de la formation :

420 heures en centre / 60 jours

105 heures en entreprise / 15 jours

Formation présentielle et distancielle

Possibilité d'une formation par bloc de compétences :

RNCP37795BC01 – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

RNCP37795BC02 – Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

RNCP37795BC03 – Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

RNCP37795BC04 – Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant

RNCP37795BC05 – Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

RNCP37795BC06 – Activités d'éveil et de sociabilisation contribuant au développement de l'enfant

RNCP37795BC07 – Repas de l'enfant

Public :

Tous publics

Prérequis :

*Minimum niveau EG équivalent 3e

*Motivation et projet professionnel validés par le référent.

*Sens de la qualité de service

Pédagogie et évaluation :

Toutes nos formations sont suivies d'évaluations régulières des acquis en cours de la formation à l'ensemble des stagiaires via des QCM, mises en situation.

Moyens d'évaluations :

Evaluation en cours de formation (ECF)

Moyens pédagogiques :

Intervenants et formateurs spécialisés.

Mise en situation.

Etude de cas.

Plateau technique.

En amont de la formation :

Test de positionnement :

E-testing

Entretien

En cours de formation :

évaluation d'acquisition des compétences

Quiz

Entretien

Auto évaluation

évaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

Evaluation finale :

Soutenance devant un jury professionnel

Evaluation de la satisfaction

Modalités pédagogiques :

La pédagogie de la découverte

La pédagogie de projet

La pédagogie coopérative

La pédagogie de résolution de problème

La pédagogie par objectifs

Apports théoriques et pratiques (démonstrations, mise en situation et chantiers école)

Déroulé l'examen final :

La validation du titre à finalité professionnelle Assistant maternel/Garde d'enfants se fait par l'obtention des 7 blocs de compétences et la validation des compétences sociales et transversales en jury de certification. Ce jury de certification s'effectue lors d'un entretien qui mesure la maîtrise coordonnée des compétences sociales et transversales des blocs de compétences. Le jury de certification procède à un questionnement sur un dossier complété durant le parcours de formation et de stage du candidat. Ce dossier professionnel amène les candidats à s'interroger sur leur pratique professionnelle en lien avec des situations vécues.

L'épreuve dure 1 heure au total. Il y a 30 minutes d'entretien oral et 30 minutes de lecture de dossier, de

délibération et de temps d'annonce des résultats au candidat. Ces résultats sont annoncés après délibération.

Le jury est organisé par IPERIA dans les 5 semaines maximum après l'obtention de l'ensemble des blocs de compétences du titre.

Pendant l'entretien, le candidat doit démontrer les 3 compétences sociales et transversales suivantes

pour valider l'épreuve :

L'autonomie : Le candidat fait preuve d'autonomie pour être moteur dans sa pratique dans toutes les activités de son métier. Il organise également son intervention en toute autonomie après réception des consignes dans une gestion optimale de son temps. Enfin, il prend des initiatives et des décisions, dans le cadre des limites professionnelles et des consignes du particulier employeur, en ayant conscience de ses responsabilités.

L'adaptation : Le candidat s'adapte à la situation, à la personne accompagnée et à ses proches. Il identifie et analyse les situations nouvelles afin d'adapter son comportement et ses pratiques. Enfin, il anticipe et fait preuve de souplesse.

La capacité relationnelle : Le candidat fait preuve d'ouverture d'esprit en étant dans le non-jugement et en adoptant la bonne distance. Il respecte les règles éthiques et déontologiques du secteur, c'est-à-dire le respect de la personne accompagnée dans sa globalité : respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, de la confidentialité... Il adopte une démarche de bientraitance qui doit être au cœur de l'accompagnement.

Programme :

Bloc 1.02 :

Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs, 56 heures :

*Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs – 21h

*Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser – 14h

*Droits et devoirs dans l'exercice de son métier – 21h

Bloc 2.02 :

Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur, 42 heures :

*Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel – 21h

*Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention – 21h

Bloc 3.02 :

Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables, 42 heures :

*Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables – 21h

*Entretien du linge et pratiques écoresponsables – 21h

Bloc 4.02 :

Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant , 56 heures :

*Construire son projet d'accueil – 21h

*Soutenir la parentalité au quotidien – 14h

*S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration – 21h

Bloc 5.02 :

Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant, 56 heures :

*Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant – 21h

*Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements – 21h

*Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques – 14h

Bloc 6.02 :

Activités d'éveil et de sociabilisation contribuant au développement de l'enfant, 49 heures :

*Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant – 14h

*Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes – 21h

*Adapter sa communication avec l'enfant – 14h

Bloc 7.02 :

Repas de l'enfant , 42 heures :

*Alimentation et prise de repas de l'enfant – 21h

*Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant – 21h

Accueil, Bilans, Préparation aux évaluations et jury – 56 h

Validation SST, 14 heures

*Protéger pour éviter les accidents

*Alerter les secours spécialisés

*Mettre en place les conduites à tenir et adopter les bons gestes face à différents cas d'accident ou situations inhérentes à l'emploi d'AM/GE.

Développement des compétences par la pratique professionnelle, 105 heures de stage en entreprise.

Intervenants :

Equipe de formateurs pédagogiques compétent et qualifiés en service à la personne. Les coordonnées des interlocuteurs et le CV du formateur sont fournis au début du parcours.

Indicateurs de résultats, validation et passerelles :

Assistant Maternel / Garde d'Enfants

Titre professionnel – RNCP37795

Obtention du titre Assistant(e) Maternel(le) – Garde d'Enfant(s) avec possibilité de validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences ou du TP Assistant(e) Maternel(le) – Garde d'Enfant(s)

Obtention d'un ou plusieurs blocs de compétences :

RNCP37795BC01 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

RNCP37795BC02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

RNCP37795BC03 : Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

RNCP37795BC04 : Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant

RNCP37795BC05 : Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

RNCP37795BC06 : Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

RNCP37795BC07 : Repas de l'enfant

Remise d'une attestation de suivi de formation

Durée de vie : Titre à vie Niveau 3 (Equivalent CAP/BEP) – Blocs 5 ans

Nombre d'apprenants formés en 2023 : Néant

Taux de réussite 2023 : Pas de donnée suffisante

Taux de satisfaction : Pas de donnée suffisante

Passerelle :

Les Assistants maternels bénéficient de dispense totale ou partielles des épreuves pour certains diplômes :

- CCP2 ET CCP3 pour le Titre Assistante de vie aux familles,
- Unité d'enseignement 1 pour aide à domicile,
- Allègements pour cinq domaines de formation + dispense DF4 pour le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale,
- Allègements pour quatre domaines de formation du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique.

Equivalence :

- Correspondance partielle Bloc RNCP34690BC01 – Assistant de vie dépendance – Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
- Correspondance partielle Bloc RNCP34690BC02 – Assistante de vie dépendance – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Correspondance partielle Bloc RNCP34690BC03 – Assistante de vie dépendance – Prévention et sécurité au domicile
- Correspondance partielle Bloc RNCP34690BC04 – Assistant de vie dépendance - Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables
- Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC01 – Employé familial – Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
- Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC02 – Employé familial – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC03 – Employé familial – Prévention et sécurité au domicile
- Correspondance partielle Bloc RNCP34692BC04 – Employé familial – Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

Pour l'apprentissage (données inserjeunes 2021-2022)

- /10 sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)
- % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)
- % d'interruption de contrat (dont renouvellement)

Les effectifs pour cette formation ne sont pas suffisants pour produire des statistiques.

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Pour plus de précisions, veuillez nous contacter.

Débouchés :

Secteurs d'activités :

L'assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille

ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Le Garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfants peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

Type d'emplois accessibles :

Assistant(e) maternel(le)

Garde d'enfant

Auxiliaire parental(e)

Assistant(e) familial(e)

Pour aller plus loin :

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles, consultez le site iperia.eu

Vous pouvez prétendre au diplôme de CAP Petite enfance.

Accessibilité et démarche H+ :

Locaux accessibles aux personnes handicapées.

Adaptation des parcours possible après analyse de la compensation par un référent H+ si l'apprenant en fait la demande. Mobilisation des moyens et outils de compensation en amont du parcours (handicaps visuels/auditifs/moteurs) et/ou en cours de parcours pour tous handicaps.

Le référent, ou le relais H+, vous accompagne tout au long de la formation en réalisant des entretiens (initial, suivi, fin de parcours et à 3 mois si nécessaire). Nos référents sont reconnus référents handicap par l'AGEFIPH.

Tarif :

Sur demande.

Dates :

Nous contacter

Modalités d'inscription et délai d'accès :

CFA : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise - Test de positionnement en amont de l'entrée en formation et entretien préalable.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé (minimum 2 semaines).

Prise ne charge possible par votre OPCO.

AIF (Action Individuelle de Formation) : Recueil des besoins pour le stagiaire – Test de positionnement

en amont de l'entrée en formation et entretien préalable

Entrées-sorties continues suivant traitement du dossier (minimum 2 semaines).

Contrat de Professionnalisation : Recueil des besoins pour le stagiaire et recueil des besoins pour l'entreprise – Test de positionnement en amont de l'entrée en formation.

Entrées-sorties continues et planning remis à l'entreprise et au salarié, une fois le dossier finalisé

(minimum 48 heures).

Prise ne charge possible par votre OPCO.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : Inscription du candidat sur le site de France VAE – Etude du dossier du candidat par ingénieur de parcours – Le Dossier de faisabilité est établi et envoyé à l'organisme certificateur.

Durée de l'étude du dossier variable en fonction de l'organisme certificateur.

Contacts :

Président/Vice-présidente : Yann et Séverine CHAMOURET

Notre assistante de direction : Séverine

Nos formateurs : Patrick, Christelle, Melvin, Christophe, Marie, Jennifer, Aurore, Emilie, Vanessa, Raphael.

Notre assistante administrative : Anouck

Notre comptable : Alain

Nos référents H+ : Yann, Christelle et Christophe

Nos relais H+ : Emilie et Jennifer



Notre coordinateur et responsable des sites de Roanne, Clermont-Ferrand et Bourg-en-Bresse :
Christophe

Notre responsable du site de St-Etienne : Melvin

Notre référent pédagogique/d'activité : Yann

Lieu de formation :

FIF CONSEIL ROANNE : 92 Bld Jean Baptiste CLEMENT – 42300 ROANNE

Ligne de Bus 4 (Arrêt Bld Les Côtes, en face du centre de formation) – Longer le garage Ford et l'entrée est derrière le bâtiment

Parking gratuit sur site

FIF CONSEIL ST-ETIENNE : 24 Rue Albert POYLO – 42100 ST-ETIENNE

Ligne de Bus N1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE Ligne

de TRAM T1 – Arrêt Rue BARRA ST ETIENNE

FIF CONSEIL CLERMONT-FERRAND : 40 Rue Georges BESSE – 63000 CLERMONT-FERRAND

Ligne de Bus 9 et/ou 10 (Arrêt Georges BESSE) – Proche du NOVOTEL et l'entrée est derrière le bâtiment

Parking gratuit sur site



Assistant Maternel / Garde d'Enfants Titre professionnel – RNCP37795



SAINT ETIENNE
24 Rue Albert Poylo
42000 St Etienne



ROANNE
92, Bld Jean-Baptiste Clément
42300 Roanne



CLERMONT FERRAND
40 Rue Georges Besse
63100 Clermont-Ferrand

